

Contexte économique, social, syndical, environnemental et politique depuis le dernier C.A. de l'UNIRS du 18 janvier 2023

C'est encore une fois le pouvoir politique qui choisit le terrain de « la lutte de classes de forte intensité ».

La population du pays est déjà malmenée par des environnements de plus en plus déstabilisants :

- **La crise écologique** (réchauffement de la planète, pollutions, disparition d'espèces, sécheresses et risques de manques d'éléments indispensables à la vie sur Terre, particulièrement l'eau, etc.) qui conduit chacune et chacun à s'interroger sur les changements indispensables à opérer pour sauvegarder la vie sur notre planète et qui permet de constater que les « décideurs politiques » ne feront rien qui viendrait porter atteinte aux profits des investisseurs.
- **La crise sanitaire** qui a montré la fragilité du pays et des populations qui pouvaient se croire à l'abri d'épidémies mortelles pouvant les atteindre et qui se rendent compte très brutalement que leur vie dépend des choix d'investissements des détenteurs de capitaux : de fait, leurs profits valent plus que nos vies !
- **La guerre ouverte** en Europe, à 1 200 kilomètres de Strasbourg et, là encore, la population constate que les intérêts financiers priment les droits de l'Homme et que les multinationales se concurrencent parfois par la guerre.
- **L'inflation** qui vient frapper plus fortement toutes celles et tous ceux qui vivent de leur travail quand les détenteurs de capitaux continuent

d'être libres de fixer leurs prix : pendant l'inflation, les profits continuent ! Nous avons la confirmation que les spéculateurs dénoncent la « spirale salaires/prix » où il est prétendu que la mise à niveau des salaires par rapport aux prix alimenterait l'inflation et qu'ils sont silencieux sur leur pratique de faire vivre une spirale effective profits/prix où nous voyons les industriels, les producteurs, l'agroalimentaire, les distributeurs, anticiper et augmenter leurs prix, ce qui augmente leurs profits, ce qui augmente les prix, etc., ce qui appauvrit les salariés et les retraités.

Certes, la situation est encore plus dramatique dans d'autres régions de la Terre, pour autant, le gouvernement aurait pu éviter de venir agresser la majorité de la population par une nouvelle « réforme » qui conduirait à faire travailler plus longtemps toutes celles et tous ceux qui n'ont que leur travail pour vivre et à augmenter le niveau d'incertitudes qui plane sur la tête de chacune et de chacun quant à son avenir quand il ou elle ne sera plus en état de « travailler ».

Le gouvernement qui, dans nos démocraties de plus en plus formelles, agit au nom du peuple et dans l'intérêt du peuple, avait donc déjà suffisamment de problèmes cruciaux à essayer de régler sans avoir besoin d'en créer de nouveaux.

Macron et ses gouvernements sont dans une dynamique de lutte de classes intensive et perpétuelle et ne cessent de profiter des circonstances pour renforcer leurs avantages.

Nous savons que la lutte de classes se joue prioritairement dans les rapports directs entre le capital et le travail là où le travail est exploité et là où les profits sont réalisés par l'exploitation du travail, c'est-à-dire dans les entreprises, quelles qu'elles soient, petites ou multinationales, privées ou publiques, etc. En obtenant sa totale liberté de circulation sur la planète, le capital a gagné de nombreux avantages sur les mains d'œuvre nationales et concurrentes. Cette extrême mobilité des capitaux permet aux principaux détenteurs de capitaux de déplacer les lieux de production des biens et des services et d'utiliser ainsi la diversité des législations et des réglementations, et particulièrement les différences de « coût du travail ». Des lieux de chômage et des lieux de tensions en matière de main d'œuvre dans certains secteurs se déplacent ainsi sur la planète. En Europe occidentale, et aussi en France, les évolutions démographiques font apparaître une réduction sensible des natalités, ce qui, à terme, signifie une diminution des mains d'œuvre disponibles, donc un peu plus de « rareté » sur les

marchés du travail. Selon les secteurs professionnels, ceci a longtemps pu être compensé par des gains de productivité (on produit autant, voire plus, avec moins de personnes) ou par la venue d'une main d'œuvre immigrée. Désormais, du fait d'un relatif plafonnement des gains de productivité, les manques de main d'œuvre commencent à devenir sensibles dans de plus nombreux secteurs professionnels. C'est là qu'il faut trouver la principale explication à la « réduction du chômage » dont se vante Macron. Pour redonner des marges de manœuvre en faveur des employeurs sur les marchés de l'emploi, le gouvernement a donc recouru au truc classique de faire travailler plus longtemps celles et ceux qui ont un emploi (c'est l'objectif du recul de 62 à 64 ans de la date de départ en retraite). Et pour ne pas répondre par une augmentation des salaires et une amélioration des conditions de travail dans les secteurs en tension, il est décidé de favoriser dans ces secteurs économiques la venue de travailleurs immigrés plus taillables et corvéables.

Le « dossier des retraites », un lieu d'affrontements repris régulièrement par le pouvoir capitaliste depuis plus de trente ans.

C'est donc bien pour éviter que la situation démographique ne devienne trop favorable aux salariés et salariées que Macron a décidé de « jouer sur l'âge de départ en retraite ». En matière de retraite, les attaques ont été nombreuses depuis 1987, première date d'attaque frontale. Il ne s'agissait pas forcément, prioritairement d'influer sur le marché de l'emploi ; il pouvait s'agir de « baisser le coût du travail » en réduisant les cotisations sociales, ou bien de précariser et de fragiliser un peu plus une partie de la population, ou encore de « faire des économies » en matière de dépenses publiques, soit pour plus ou moins compenser des cadeaux sociaux et fiscaux faits aux plus riches, soit pour financer ainsi d'autres dépenses publiques encore estimées importantes et, en tout état de cause, prioritaires par rapport aux dépenses de retraite.

Les premières mesures d'indexation des retraites sur les prix plutôt que sur les salaires, prises en 1987 et confirmées en 1993 par Balladur, pratiquement sans oppositions dans la rue, ont eu, et ont toujours, des effets très négatifs sur le niveau de vie des personnes retraitées. Par la suite, les attaques gouvernementales n'ont pratiquement pas cessé : Chirac et Juppé en 1995, Chirac et Fillon en 2003, Sarkozy en 2007, Sarkozy et Woerth en 2010, Hollande, Ayrault et Touraine en 2014 et Macron et Édouard Philippe en 2019. Toutes ont conduit à faire reculer notre système de retraite, à « faire travailler, et cotiser, plus et plus longtemps », pour « moins de pensions de retraite et moins longtemps ». Les droites « de gouvernement » et « les gauches de gouvernement » ont, de façon quasi identique, inscrit leurs réformes dans une relative continuité.

Le conflit engagé par le gouvernement provoque une riposte syndicale.

Le dernier Congrès de la CFDT ayant acté qu'il refusait tout recul de l'âge de départ en retraite et tout allongement de la durée de cotisation pour atteindre le taux plein de la retraite, l'opposition des organisations syndicales au projet du

gouvernement a été le fait de toutes les organisations syndicales et ce, dès la première « journée nationale de manifestations et d'actions » du 19 janvier 2023 : CGT, CFDT, CGT-FO, CFE-CGC, UNSA, Solidaires, CFTC,

FSU, et les organisations de jeunesse. La deuxième journée nationale se développe le mardi 31 janvier. Puis le mardi 7 février, le samedi 11 février, le jeudi 16 février, le mardi 7 mars, le mercredi 8 mars, le samedi 11 mars, le mercredi 15 mars, les rassemblements du soir à compter du jeudi 16 mars et le rassemblement de la Place de la Concorde à Paris, les initiatives du G9 le lundi 20 mars, le jeudi 23 mars, le mardi 28 mars, le jeudi 6 avril, le jeudi 13 avril et le lundi 1^{er} mai. Pendant toute cette

période c'est, de fait, l'intersyndicale nationale qui a plus ou moins rythmé la vie sociale du pays, en lien avec le calendrier parlementaire (les débats à l'Assemblée nationale, les votes au Sénat et à l'Assemblée nationale, le recours au 49.3, la motion de censure, etc.) et avec les décisions des assemblées générales de grévistes dans les secteurs en grève et particulièrement les secteurs en « reconductible ».

La riposte syndicale devient une riposte sociale et citoyenne.

L'intersyndicale, par son unité particulièrement, a donné confiance à une grande partie de la population. Ceci s'est traduit dans les sondages rendus publics où il apparaissait qu'une très grande majorité de la population était opposée à cette réforme. L'unité de l'intersyndicale tranchait avec le peu de perspective offert par le champ politique de gauche. Dès le samedi 21 janvier, la NUPES avait voulu coanimer le mouvement social, mais elle a échoué. Ce sont les appels de l'intersyndicale nationale, repris par des intersyndicales locales et les intersyndicales professionnelles dans les secteurs et les entreprises, qui ont drainé des foules entières. Les commentateurs les plus serviles à l'égard du pouvoir n'ont pu passer sous silence les fortes présences de manifestantes et de manifestants dans des petites villes, dans des bourgs, dans des îles isolées où, parfois, la moitié de la population défilait. La foule prenait conscience qu'elle était devenue le peuple, le peuple en marche, réellement. Comme il est habituel quand un conflit social s'inscrit dans la durée, le champ des revendications portées par les premiers mécontents s'élargit progressivement et voit s'agréger d'autres couches de la population. Ça a encore été le cas lors de ce conflit. Les revendications se sont élargies à d'autres

revendications « économiques », comme celles liées au pouvoir d'achat dans un contexte de forte inflation, et aussi à des revendications liées à notre système démocratique et à ses limites vite atteintes. Les coups portés à la démocratie représentative avec l'usage excessif des arguties constitutionnelles ont eu pour effet d'exacerber la colère d'une bonne partie de la population. L'obstination du gouvernement, ses manœuvres et manipulations des textes et des institutions, son refus d'entendre une intersyndicale unie et « responsable » aux yeux d'une grande partie de la population, ont eu raison des discours du gouvernement et de tous ses sbires : l'opinion publique est restée très majoritairement en soutien à l'intersyndicale et contre la réforme. Les violences policières, comme à l'habitude de la part de ce gouvernement, ont été utilisées pour dissuader des personnes de continuer de venir manifester et pour dénaturer les manifestations : la médiatisation était tournée principalement sur « les violences » plus que sur les revendications et l'exaspération populaire. Jusqu'à présent, ceci n'a pas encore conduit à un basculement de l'opinion publique qui semble mettre le gouvernement responsable de cette situation : c'est lui qui est considéré comme l'élément provocateur.

Un gouvernement qui agit contre la très grande majorité de l'opinion publique du pays.

L'acharnement du président de la République à faire adopter, quoi qu'il en coûte au pays à court et à moyen terme, cette réforme des retraites, interroge forcément. Nous le voyons persister et signer, toujours aussi arrogant et méprisant, continuant de développer qu'il a raison, qu'il sait ce qui est bon pour le peuple, contre la majorité de la population, contre l'unanimité des organisations syndicales, et même sans majorité parlementaire. Pour trouver une cohérence à cet acharnement, il faut peut-être éclairer l'attitude de Macron par son ancrage idéologique. Il faut se souvenir des propos de Denis Kessler, le 4 octobre 2007 : « ... Le

modèle social français est le pur produit du Conseil National de la Résistance. Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie. ... Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance... ». C'est le programme historique que s'est donné Macron, et il a commencé à marquer de nouvelles étapes et accélérations, dans la continuité de ses prédécesseurs, particulièrement après Chirac et Sarkozy. Quand certains de ses prédécesseurs donnaient encore le simulacre du « dialogue social » en laissant quelques broutilles à négocier

aux « partenaires » les plus dociles, Macron se sent assez fort pour « passer en force », avec l'appui de ses médias, des forces répressives, de la justice économique, du Conseil Constitutionnel, etc. Et

nous voyons ce gouvernement s'installer dans une dérive antidémocratique : les sifflets, les casseroles, pour certains préfets de la République, deviennent des objets délictueux !

Le « retour » du syndicalisme et du mouvement ouvrier.

Nous disons que les organisations syndicales ont « gagné la bataille de l'opinion publique », mais les organisations syndicales n'ont pas « mis le pays à l'arrêt ». La présence syndicale dans les entreprises est certainement trop faible. Les divisions entre salariés quant à leur statut, leur précarité, leurs peurs ont été plus fortes. Les organisations syndicales n'ont pas su ou pu lier la question des retraites avec les revendications salariales, redevenues particulièrement fortes avec la forte inflation et notamment l'augmentation des produits alimentaires et des prix de l'énergie. Mais l'accord de l'intersyndicale ne portait que sur le refus, sur deux points (les 64 ans et les 43 années de cotisation), de la réforme des retraites du gouvernement. L'accord intersyndical national a été un élément décisif pour le développement du mouvement, mais il était trop limité dès le départ pour pouvoir aller plus loin et pour pouvoir suivre les débats qui se passaient dans les têtes et leur apporter des réponses. Et ce qui se passait dans les assemblées générales n'a pas été assez fort pour dynamiser le mouvement et pour impulser une dynamique plus forte à l'intersyndicale nationale. Notamment, aucune organisation syndicale, aucun collectif, aucune intersyndicale sectorielle n'ont été en mesure d'engager réellement une grève reconductible forte dans le pays, particulièrement

autour du 7 mars, laquelle aurait ensuite « obligé » l'intersyndicale. Et l'intersyndicale nationale n'était pas en mesure d'appeler elle-même, avec une quelconque crédibilité, à la grève générale reconductible. Mais la dynamique venant « de la base », notamment les mouvements de grève qui ont « tenu » et les très importantes manifestations, tout ceci a toutefois probablement été un élément facilitant la poursuite de l'intersyndicale au niveau national.

À chaque étape, la stratégie syndicale a été difficile, compte tenu de l'obstination du gouvernement et au fait que l'obstination et la force de l'opposition ouvrière, syndicale et sociale ont été insuffisantes pour faire reculer les pouvoirs.

Après la réussite des manifestations du 1^{er} mai dans toute la France, s'ouvre une nouvelle période. La prochaine étape semble être le 8 juin, jour où il y aura le vote sur la proposition de loi d'abrogation de la loi Macron-Borne-Dussopt sur les retraites qui a été déposée par le groupe LIOT. L'intersyndicale nationale a décidé de faire du 6 juin la prochaine journée de mobilisation et de grève. Entre temps, toutes les initiatives restent ouvertes, notamment tout ce qui vient entraver les déplacements de Macron et des membres du gouvernement.